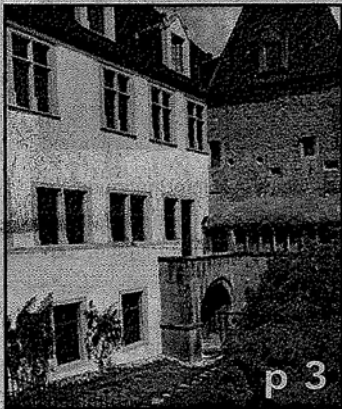




Patrimoine

Visites guidées des lieux de pouvoir

Les Journées du patrimoine s'empareront des lieux de pouvoir les 4 et 5 septembre. Au menu: tête-à-tête avec le cénotaphe de la collégiale, visite de la partie romane du château, démonstrations pour les enfants.

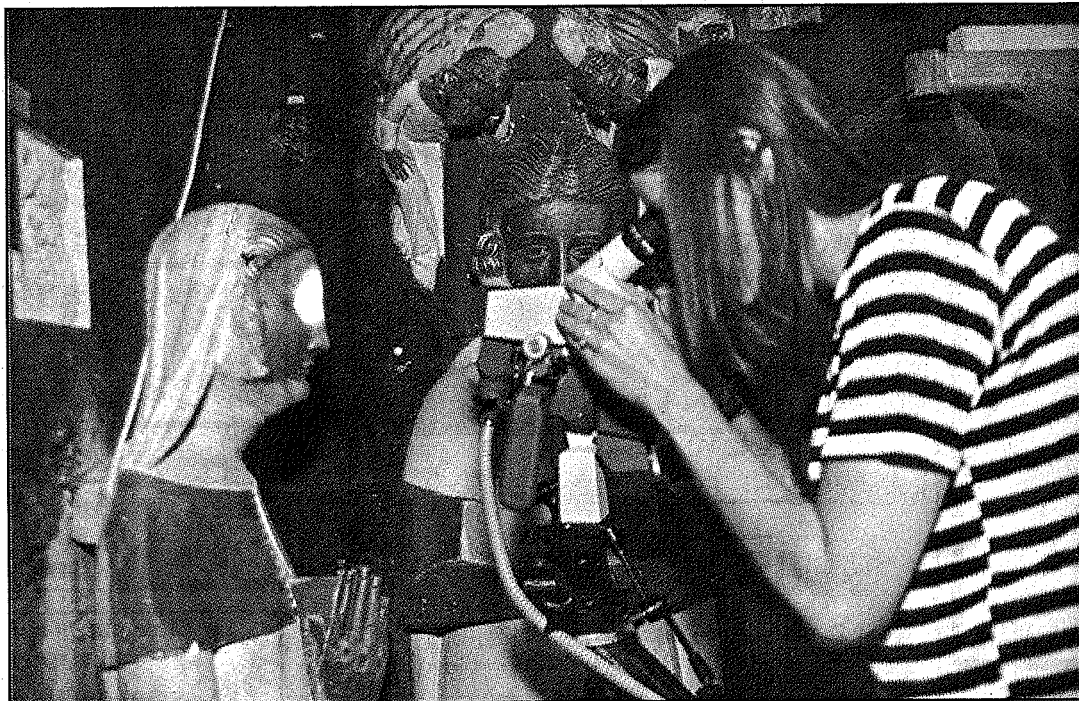
photo Galley

Patrimoine Rendez-vous avec les lieux de pouvoir

Le patrimoine à travers les «Lieux de pouvoir» et «la pierre et la terre»: des rendez-vous tout public à la collégiale et au château de Neuchâtel.

Les 4 et 5 septembre, la population est invitée à investir les «Lieux de pouvoir», thème retenu pour les Journées européennes du patrimoine. «C'est l'optique 1848 qui prédomine cette année, avec la présentation de bâtiments fédéraux à travers le pays» explique le conservateur cantonal Jacques Bujard. Chaque édition étant consacrée à un site, il était tout naturel de focaliser l'attention cette fois-ci sur la colline du château de Neuchâtel, siège de l'Etat. «Nous avons un peu détourné le thème, parce que le canton est pauvre en bâtiments fédéraux. Avec la collégiale et le château, c'est huit siècles de pouvoir que nous mettons en évidence».

Pour le public, c'est l'occasion de découvrir les monuments autrement, et à la carte. Vendredi soir et samedi toute la journée, des guides présenteront la collégiale, avec un coup d'œil exceptionnel sur le cénotaphe: «grâce aux travaux de restauration, les visiteurs pourront gravir l'échaffaudage pour le voir de tout près, ce qui ne sera plus possible après» signale le conservateur. Au château, l'accent sera mis sur les éléments romans. Pour l'occasion, c'est la porte d'entrée originale (au sud) qui marquera le point de départ de la visite. Le public sera ensuite conduit dans la partie ancienne (consacrée aux archives), avant de découvrir des salles plus tardives, dont celle du Grand Conseil en cours de restauration.



Un tête-à-tête exceptionnel avec le cénotaphe.

photo Galley

Le jeune public y trouvera aussi son compte. Depuis l'année dernière, un programme transfrontalier a enrichi les Journées du patrimoine d'un ambitieux volet familial (voir encadré). Une brochette de spécialistes sera réunie sur une soixantaine de sites pour des démonstrations. A Neuchâtel, le travail de la pierre sera à l'honneur. D'une part, avec un tailleur de pierre qui façonnera des blocs, et de l'autre, avec des archéologues qui travailleront le silex selon les techniques préhistoriques... dans un décor inattendu: le cloître de la collégiale.

Brigitte Rebetez
Vendredi 4, 19h à 21h; samedi 5, 10h à 12h et 14h à 18h; visites commentées toutes les demi-heures.

Distinction européenne

Le patrimoine est aussi l'affaire des enfants. Du moins dans la région transfrontalière regroupant quatre cantons (dont Neuchâtel), neuf départements français et la Vallée d'Aoste. Qui ont lancé ensemble un programme d'envergure l'année dernière pour présenter le patrimoine à travers l'histoire des matériaux. Après le bois en 1997, la pierre et de la terre: archéologues, tailleurs de pierre, géologues, conteurs, architectes, restaurateurs proposeront des démonstrations sur une soixantaine de sites.

Pour compléter ces informations, un numéro spécial

du guide «Le Moutard» (gratuit) a été édité à 100.000 exemplaires. Quantité de petits textes rédigés «par des spécialistes, dont la tâche était de présenter une information synthétique et compréhensible pour les enfants» explique son éditeur lyonnais Frédéric Touchet.

La qualité du projet n'est pas passée inaperçue: le programme transfrontalier a reçu l'un des six prix décernés par le Conseil de l'Europe à l'occasion des Journées du patrimoine. Outre le chèque de 5000 écus (8000 fr.), c'est surtout la reconnaissance qui a réjoui les responsables.

BRE

Patrimoine Le succès des tailleurs de pierre

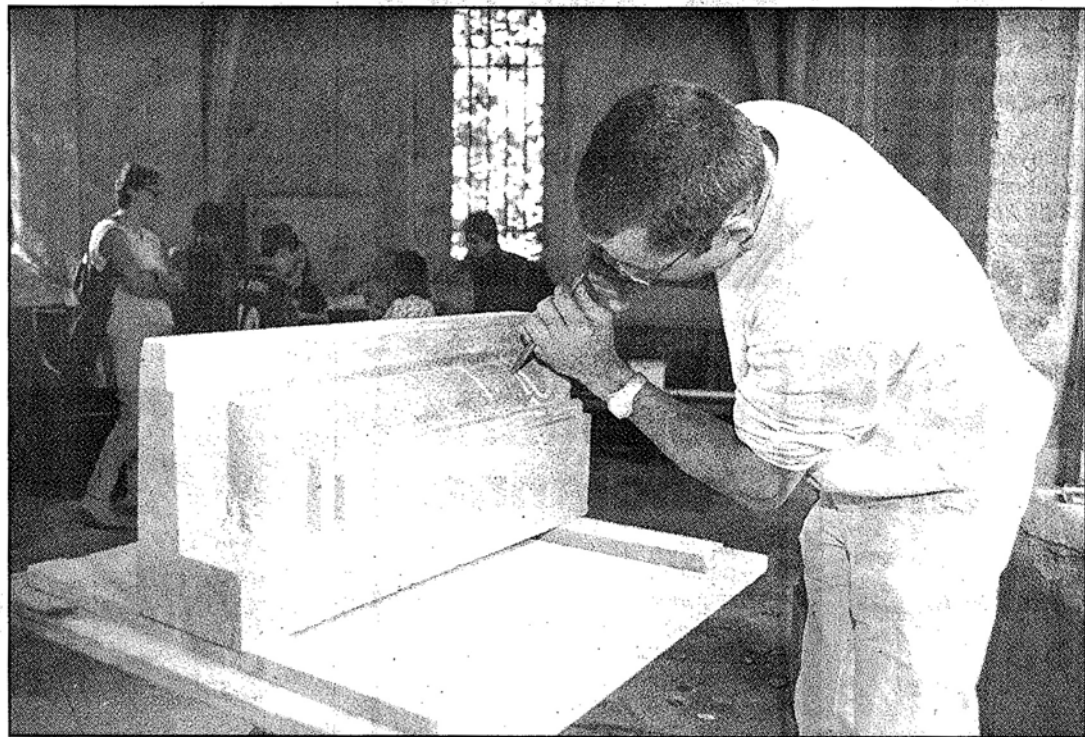
Une centaine de visiteurs ont répondu, vendredi et samedi, à l'invitation des Journées européennes du patrimoine qui, à Neuchâtel, se sont déroulées au château et à la collégiale. Mais c'est le programme sur le travail de la pierre, destiné aux enfants, qui a remporté le plus vif succès.

Florence Veya

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le public était invité à investir les «Lieux de pouvoir» qui, comme le relevait, samedi, Maurice de Tribolet, archiviste cantonal, «sont aussi des lieux de mémoire». A Neuchâtel, entre vendredi et samedi, une centaine de visiteurs ont répondu à cette invitation. Ils venaient découvrir, ou revoir, certaines salles du château, ou encore s'instruire sur l'art de tailler la pierre, même si ce dernier programme était destiné aux enfants (notre édition du 29 août).

Le cloître de la collégiale abritait, en effet, tailleurs de pierre, sculpteurs et archéologues qui démontraient leur art tout en l'expliquant. Marie-Isabelle Cattin et Jean-Michel Levray, respectivement spécialisés dans le silex et les menhirs, confectionnaient divers outils selon les techniques des hommes du Paléolithique. «Le silex vient de France, indiquaient-ils. Les galets, lames et bi-faces que nous façonnons étaient utilisés dans la vie quotidienne.»

«Je me suis toujours demandé comment ces hommes se



Dans le cloître de la collégiale de Neuchâtel, le sculpteur Joseph Mathez, a démontré, samedi, aux visiteurs l'art d'orner des blocs de pierre. photo Leuenberger

débrouillaient, s'étonnait Frédéric Henrioud, d'Auvergnier, qui accompagnait ses deux filles de 10 ans qui, justement, étudiaient la Préhistoire à l'école.

«Regarde, ça fait même des étincelles, s'exclamait, juste à côté, Adeline Schopfer de Colombier en s'adressant à son amie Daya Pagès, de Boudry, qui avaient grimpé la colline du château pour venir voir travailler leur copine, apprentie sculpteur.

Un peu plus loin, en effet, trois artisans martelaient des blocs de calcaire et de granit. «Nous sommes tous sculpteurs, expliquait le

Chaux-de-Fonnier Joseph Mathez en présentant ses deux apprentis. Nous nous occupons de la décoration des pierres. Quand certaines pièces ornementales de bâtiments sont usées, nous en créons de nouvelles, conformes aux originales.»

Chapelle et cénotaphe

En face, trois enfants s'affairaient autour d'un bloc de pierre d'Hauterive, essayant, avec divers outils, d'éclater de petits morceaux du matériau. «Ils s'amuse et se défoulent», souriait Valérie Mathez, la sœur du sculpteur.

Du côté du château, des

groupes constitués d'une dizaine de personnes, écoutaient avec attention les explications des guides, relatives aux diverses salles. «Il s'agit surtout de montrer au public la chapelle du château, fraîchement rénovée, et de présenter la restauration du cénotaphe, relevait Jacques Bujard, conservateur cantonal du Service de la protection des monuments et des sites. Chacun peut choisir ce qu'il a envie de voir. Mais nous avons toujours un peu moins de visiteurs lorsqu'il s'agit de bâtiments publics, que l'on peut visiter à d'autres moments.»

FLV

Les restaurations au goût du jour

«Chantier interdit au public». Affichée sur les parois de bois qui entourent le cénotaphe de la collégiale, durant sa restauration, cette pancarte n'avait pas lieu d'être ce week-end. Le public était au contraire, exceptionnellement, convié à gravir les échafaudages pour se trouver à la hauteur des grandes statues du monument. Il a alors eu tout loisir de les admirer, pendant qu'un guide lui résumait l'historique et la démarche de restauration du tombeau familial des comtes de Neuchâtel.

Au château, dans la salle

Marie de Savoie, les visiteurs se sont vu expliquer les études effectuées lors de la rénovation de la salle, notamment en ce qui concerne la remise en valeur des peintures gothiques et l'attention toute particulière vouée à sa construction initiale. Même type d'indications dans l'ancienne chapelle, dont la restauration vient de s'achever. «Presque personne n'a encore vu son nouvel aspect, se réjouissait Jacques Bujard. Nous ne savons pas encore très bien ce que renfermera ce lieu. Mais assurément pas des bureaux, comme c'était le cas

auparavant.» Du côté de la partie romane du château, il était aussi question de restaurations, mais à venir, celles-ci. «Le portail est en assez bon état. Mais les sculptures se désagrègent et il faudra agir durant les cinq prochaines années, si l'on veut les conserver», relevait le conservateur cantonal du Service de la protection des monuments et des sites.

FLV

Les visiteurs ont bénéficié d'un regard exceptionnel sur les statues du cénotaphe. photo atelier Stähli

